
21 FÉVRIER 2020 ÉDITION SPÉCIALE

AVIS PUBLIC

CORRECTIF

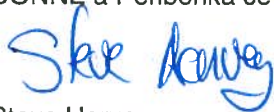
AVIS est donné par M. Steve Harvey, directeur général et secrétaire-trésorier que le lundi 24 février, il y aura une session spéciale du conseil municipal à 7h30 au 312, rue Édouard-Niquet à la salle du conseil et que l'ordre du jour sera le suivant:

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution de signature du bail emphytéotique au profit du musée Louis-Hémon.
4. **Avis de motion et adoption d'un projet** de règlement d'emprunt pour la construction de la caserne de pompier et de l'hôtel de ville.
5. Période de questions
6. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veillez noter que l'avis public est également publié sur le site Internet à l'adresse : www.peribonka.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Péribonka ce 21^e jour du mois de février deux mille vingt.



Steve Harvey
Directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Péribonka

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Steve Harvey, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Péribonka certifie avoir publié l'avis public relativement à la réunion spéciale qui se tiendra le lundi 24 février 2020 en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site Internet.

Le 21 février 2020 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois de février 2020.



Steve Harvey
Directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Péribonka

AVIS PUBLIC


AVIS est donné par M. Steve Harvey, directeur général et secrétaire-trésorier que le mardi 25 février, 2020 il y aura une session spéciale du conseil municipal à 12h30 au 312, rue Édouard-Niquet à la salle du conseil et que l'ordre du jour sera le suivant:

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement d'emprunt pour la construction de la caserne de pompier et de l'hôtel de ville.
4. Période de questions
5. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veillez noter que l'avis public est également publié sur le site Internet à l'adresse : www.peribonka.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Péribonka ce 21^e jour du mois de février deux mille vingt.



Steve Harvey
Directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Péribonka

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Steve Harvey, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Péribonka certifie avoir publié l'avis public relativement à la réunion spéciale qui se tiendra le mardi 25 février 2020 en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site Internet.

Le 21 février 2020 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois de février 2020.



Steve Harvey
Directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Péribonka